Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-75DEL2512111DSR-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 20h, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. Mahieu, Maire.

Étaient présents : MAHIEU Pierre-Yves, BOUCHER Jean-Marc, PELLERIN Caroline, DUMONT Philippe, DERVILLY-COUERAUD Martine, LE FLOCH Philippe, BERNIER Samantha, MAINGUY Suzanne, LOUVET Bernard, KORSEC Maude, GAUDIN Ludovic, VILON Guy, CHENAIS Sophie, MOKADEM Eddy, CHENU Maëll, BRAULT Jérémy, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, BECKER Frédérique, DUSSART PLUNIAN-BLOT Marie-Hélène, GOUËL Matthieu.

Absents excusés : MARY Frédéric, GLERON Katell, TOUARIN Philippe, QUERRIEN Laurence, ADAM Muriel.

Absents : GUILBERT Vincent, BLANDEAU Laurent, LENOUVEL Erwan.

Pouvoirs : M. MARY à M. LE FLOCH, Mme GLERON à Mme BERNIER, M. TOUARIN à M. GAUDIN, Mme QUERRIEN à M. MOKADEM, Mme ADAM à Mme DERVILLY-COUERAUD.

Secrétaire de séance : Mme DERVILLY-COUERAUD

Délibération n°75-DEL-2025-12-111-DSR Demandes de subventions DETR au titre de l'année 2026

Convocation en date du 08 décembre 2025
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 15 décembre 2025

Rapporteur : Philippe Dumont

Exposé : La volonté de la municipalité est de réaliser un certain nombre de projet pour l'année 2026 à savoir :

- La sécurisation de la toiture de la chapelle du Verger
- La réfection du sol de l'école maternelle

Les plans de financements prévisionnels des opérations faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2026 sont les suivants :

1. **La sécurisation de la toiture de la chapelle du Verger**

DEPENSES HT		**RECETTES HT**	
Travaux	40 990.04€	DETR	12 297.01 €
		Financement communal par fonds propres	28 693.03 €
TOTAL HT	**40 990.04 €**	**TOTAL HT**	**40 990.04 €**

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-75DEL2512111DSR-DE

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :
Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : septembre 2026
Durée prévisionnelle de l'opération : 2 mois

2. La réfection du sol de l'école maternelle

DEPENSES HT		**RECETTES HT**	
Travaux	24 854.50 €	DETR	7 456.35 €
		Financement communal par fonds propres	17 398.15 €
TOTAL HT	**24 854.50 €**	**TOTAL HT**	**24 854.50 €**

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :
Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : juillet 2026
Durée prévisionnelle de l'opération : 1 mois

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales,*
Vu *l'avis de la Commission Ressources en date du 03/12/2025,*

Le conseil municipal est sollicité pour :
Article 1 : Approuver les opérations de travaux et leurs modalités de financements exposées ci-dessus.
Article 2 : Autoriser M. le Maire à solliciter les demandes de subventions au titre de la DETR 2026 et auprès des co-financeurs mentionnés dans les plans de financements.

Adopté à l'unanimité.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



P.Y. MAHIEU